



Conseil économique et social

Distr. générale

_____ 2014

Français

Original : anglais

Session de 2014

Point 5 c) de l'ordre du jour provisoire*

Débat de haut niveau : examen ministériel annuel

Déclaration présentée par la Fondation Ostad Elahi – Éthique et solidarité humaine, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

Le risque que les acquis des OMD soient mis en péril par des jeux d'intérêts particuliers au détriment du bien commun n'est pas négligeable. Pour en minimiser l'impact, il s'agit d'accompagner les actions menées, notamment auprès des populations de jeunes, par une éducation à l'éthique, et particulièrement à l'éthique individuelle. C'est une telle éthique qui permet aux jeunes de se construire et d'élaborer une société qui réponde à leur aspiration naturelle à la paix et à l'équité.

L'éthique individuelle est la science pratique de la conduite de la vie humaine dont la finalité est le développement par chacun de son humanité véritable. Elle consiste en la mise en application par l'individu, dans les différentes sphères de son existence, des principes éthiques qui constituent le fonds commun de toutes les traditions morales et religieuses.

La première et véritable tâche d'un projet d'éducation à l'éthique consiste à s'interroger sur la manière dont les principes immuables qui permettent de cultiver les aspirations morales de l'homme peuvent être adaptés à la mentalité et aux mœurs de notre temps.

Il n'est en effet plus possible aujourd'hui de tenir à un jeune le discours moral traditionnel, autoritaire, prompt à imposer ses normes. Les jeunes sont en mesure de comprendre l'intérêt et l'importance de l'éthique par des voies à la fois rationnelles et pragmatiques : par l'approfondissement des mécanismes gouvernant la nature humaine et rendant possible le développement des qualités humaines, à travers des études de cas, des analyses de situations vécues, des exercices d'application autorisant essais et erreurs, etc., et, finalement, par l'observation de relations de

* [E/2014/1/Rev.1](#), annex II.



causalités dégagant les conditions objectives et universelles du développement des qualités véritablement humaines.

L'encadrement pédagogique requis pour un tel enseignement devrait privilégier l'ouverture d'esprit, l'acceptation de l'autre et de ses différences, l'échange d'expériences et le souci de parvenir à des résultats tangibles. C'est dans un tel contexte, assimilable à la démarche d'une science expérimentale, qu'il est possible de motiver un jeune à une pratique concrète de l'éthique – au contact des autres, réfléchi et sur le long terme – et ce, d'autant plus qu'il peut en constater les bénéfiques sur lui-même et sur son environnement.

Une telle éducation, si elle était généralisée, ouvrirait des axes de solutions à des problèmes complexes :

- La solidarité entre les peuples, les cultures et les religions;
- Le fonctionnement plus sain et des décisions plus sages au sein des organismes publics ou privés de tous ordres;
- La compatibilité entre le droit légitime de tout citoyen à rechercher prioritairement son bien-être personnel et le développement de son sens de l'intérêt général;
- L'autorégulation morale des individus, leur permettant de trouver un équilibre entre les multiples droits et devoirs qui leur incombent au sein d'une société caractérisée par une complexité croissante;
- La tolérance réelle au fait que tout homme doit être libre dans sa réflexion, dans le choix de sa croyance et du sens qu'il veut donner à sa vie.
